

L'écho Cantaronnais

Le magazine d'information de la commune de Cantaron



Chef-lieu - Cognas - Tardieu - Baoussé - Villars - Mas Duc - Clair Azur - Bordinas - Saut de Millo
Serre - Bestagnier - Rasclaou - Collet - Bégude - Lauvette - Campe - Lou Cayre - La Suc

N°2
Juin 2018

Bonnes vacances



On se retrouve en Septembre

LE MOT DU MAIRE - P2 // FOCUS - P3 // **SPÉCIAL BUDGET - P4**
FESTIVITÉS ET TRADITIONS - P8 // BAGUA ZHANG - P17 // UN JEUNE CHAMPION
À CANTARON - P18 // VIE ASSOCIATIVE - P19 // BRÈVES - P20 //
LE FRELON ASIATIQUE - P21 // PLU P22 // HISTOIRE DE CANTARON - P23
// LA MIRE DE L'OBSERVATOIRE - P 26 // LE CONSEIL DES SAGES -
LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER - P27 // ETAT CIVIL - P28 // AGENDA FESTIF - P28 //

CHÈRES CANTARONNAISES, CHERS CANTARONNAIS



Quatre mois et que de chemin parcouru déjà avec vous, pour vous. Un espace ludique pour notre jeunesse sur le point d'ouvrir, la naissance d'une nouvelle association, l'Office Cantaronnais des Jeux, Fêtes et Traditions (OCJFT) porteuse de projets, beaucoup d'autres réalisations concrètes à venir pour notre belle commune comme vous pouvez le voir sur le tableau de nos engagements...

Et puis les festivités du 1er Mai sont passées par là et sur tous les visages on a pu lire la joie de se retrouver dans le partage de bons moments, tout simplement.

Cantaron, un village qui bouge, un village en mutation, un village qui nous rassemble. Ensemble, avançons !

L'été approche à grands pas, il sera dans la continuité de notre dynamisme avec un programme

très riche qu'associations, bénévoles et élus ont la joie de vous proposer. Vivons ensemble positivement, soyons acteurs de notre futur.

Très bonnes vacances à tous et au plaisir de vous retrouver lors de ces moments conviviaux si importants de nos jours.

Votre Maire

Bien à vous -
Gérard BRANDA

Tableau de bord de nos engagements (que nous publierons deux fois par an)

Nombre total de nos propositions	Engagements tenus	Engagés	À initier	Irréalisables à ce jour
49	13	18	18	

N°2 Juin 2018

L'écho Cantaronnais est publié par la mairie de Cantaron

Directeur de la publication :
Gérard BRANDA Maire

Rédaction :
Gérard STOERKEL 1er Adjoint, délégué aux finances et à la communication

Avec l'aimable participation des élus et des responsables des associations de Cantaron

Votre prochain Echo des cantaronnais paraîtra en septembre-octobre,

N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités.
Contactez nous à la mairie au 04 93 27 64 60
Ou par messagerie à mairie.cantaron@free.fr
Ou par courrier à l'adresse de la mairie à l'attention de Gérard Stoerkel

Remerciements

Aux associations qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin municipal et à tous ceux qui y ont apporté leur concours



Site internet :

Notre ancien site n'étant plus opérationnel compte tenu de ses performances et dégradant l'image de la commune, nous avons décidé de le fermer en attendant l'ouverture du nouveau qui devrait voir le jour pour la rentrée. C'est une charge de travail importante pour nos services, mais les élus ont l'ambition de créer un site opérationnel, original et de qualité pour notre commune.

Location de la salle polyvalente :

Toujours dans l'esprit de rendre des services à la population, nous avons décidé la possibilité de louer aux cantaronnais la salle polyvalente Honoré Bermond (130 places maximum) pour des événements familiaux. Voir en mairie les conditions locatives.

Insonorisation de la salle polyvalente "Bermond"

Les élus réfléchissent à des travaux d'isolation phonique et thermique mais aussi à des travaux d'insonorisation, en particulier au moment de la cantine scolaire.

**Traitement des chenilles processionnaires :**

Pour la première fois, et selon nos engagements, nous avons décidé d'aider les personnes souhaitant œuvrer contre les chenilles processionnaires, comme tout le monde le sait, fort nuisibles pour l'homme et les animaux domestiques.

Pour ce faire, chaque foyer concerné pouvait obtenir gracieusement en mairie des bandes de glu spéciales à poser sur les pins. Nous renouvelerons l'opération en fin d'année, période plus favorable.

OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT

Vous pouvez télécharger le document édité par la préfecture à cette adresse :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/content/download/14007/134809/file/Plaquette%20OLD%2006%202014.pdf>

N'oubliez pas nos appels du N°1 de l'Echo:**Conseil municipal des jeunes :**

Nous attendons vos réponses, parents sollicitez et encouragez vos enfants ! C'est un bel engagement et motivant pour nos enfants :

Nicolas Marchal, 13 ans, est le maire du conseil municipal des enfants de Ludres depuis deux ans. « J'avais envie de représenter les enfants de ma ville et de proposer des projets », confie-t-il.. L'action phare que nous avons menée est l'installation de petits bonshommes aux abords des passages piétons des écoles, pour faire ralentir les voitures. Avec le conseil, nous avons aussi créé un jeu sur le thème du tri des déchets ».

Anniversaire de l'armistice de 1918 :

Nous attendons également vos archives, objets... cherchez bien ! Merci !

SPECIAL BUDGET : Baisse des taux, Vote unanime

Interview de Gérard Stoerkel, 1er adjoint délégué aux finances.



***l'Echo Cantaronnais :** Dans le précédent bulletin municipal, vous nous annonciez le vote du prochain budget communal. Qu'en est-il ?*

Gérard Stoerkel :

Effectivement le 16 avril, j'ai présenté les budgets de la commune et de l'eau/assainissement au conseil municipal.

Je retiendrai le fait principal, à savoir que le conseil à l'unanimité a approuvé ces deux budgets, même notre opposition. Ce qui est remarquable et je tenais à le noter et remercier l'ensemble des conseillers de leur confiance.

***E.C :** Quelles sont les grandes lignes de ce budget ?*

GS : ce budget communal devait répondre à deux objectifs :
- développer les projets annoncés au cours de notre campagne électorale, nous nous devons de respecter nos objectifs
- limiter la pression fiscale. Sur ce point j'ai proposé de baisser les taux de la taxe d'habitation

Fiscalité directe locale - 2017/2018 - CCPP			
	TH	TF	TFNB
Blausasc	11,49	9,87	18,86
Berre les Alpes	11,33	7,45	21,58
Peillon	13,26	8,8	27,57
Coaraze	13,30	12,00	40,00
Lucéram	13,82	11,99	35,73
Peille	13,84	10,66	25,19
Bendejun	14,13	9,76	29,27
Chateaneuf-Villeveille	14,68	9,9	16,60
Cantaron 2018	14,98	11,11	81,20
Contes	15,12	12,66	29,76
l'Escarène	15,39	14,38	44,67
Touët de l'Escarène	19,64	13,38	45,09
Drap	22,47	14,49	32,34

et de la taxe foncière, d'un demi point, soit en final une baisse d'impôt de 3,5% pour les foyers. Notons que la Taxe sur le foncier non bâti, baisse quant à elle de 83,91% à 81,20. Nous étions parmi les communes les plus taxées de la Communauté de Communes, dorénavant 4 communes seront devant nous pour la TH (sur les 13 communes de la CCPP).

Ci-dessous la fiscalité des communes de la Communauté de Communes, sous réserve des derniers changements possibles, et après notre baisse des taux.

Cette légère baisse d'impôts nous obligera également à diminuer nos dépenses courantes.

Cet objectif qui est de baisser ces dépenses courantes (dites

de fonctionnement) sera réalisé progressivement. Comptez sur moi pour y parvenir.

C'est le seul moyen d'assurer le renouvellement de notre trésorerie afin d'investir dans de nouveaux projets

***E.C :** Quelques chiffres néanmoins ?*

GS : Je ne vais pas vous noyer de chiffres, des tableaux ou graphiques sont plus parlants, Néanmoins notez que : aucun emprunt ne sera souscrit cette année

le versement des subventions aux associations a été régularisé pour l'année 2017 et maintenu au niveau des années précédentes pour 2018

le service de restauration de la

cantine scolaire sera maintenu avec la collaboration du CAT EPIS de Cantaron

Nos dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 2 119 425 euros.

Quant aux investissements nos dépenses et recettes sont équilibrées à 1 597 973 euros

E.C : Pouvez vous nous lister ces travaux ou investissements,

qui intéressent les cantaronnais ?

GS : La liste est longue... Ces travaux seront réalisés par entreprise ou par nos services techniques (en régie)

E.C : votre conclusion ?

GS : l'acte politique, au sens noble du terme, en cours d'année, est le vote du budget.

Ce vote unanime est peut-être

l'augure d'un apaisement sur notre commune et que la page de la campagne électorale est tournée, que toute l'équipe municipale n'a désormais qu'un objectif, servir les cantaronnais et mettre en place les projets annoncés.

Merci pour votre attention et je l'ai déjà dit, je reste à disposition des habitants pour répondre à toutes leurs questions.

DÉPENSES COURANTES:

Sur 100 euros dépensés,

sont consacrés en € (soit en %)

Charges à caractère général

cantine scolaire, énergie, carburants, fournitures entretien, petit équipement	14,20 €
contrats de prestations, locations immobilières, entretien, maintenance, assurances	6,60 €
rémunérations d'intermédiaires, honoraires, frais d'actes et contentieux, fêtes et cérémonies, frais postaux, télécoms,	4,20 €
impôts et taxes	1 €
Charges de personnel et frais assimilés	58,40€
fond de péréquation des ressources communautaires et intercommunales	0,90 €
service incendie, subvention diverses, aux associations et organismes publics, indemnités des élus, formation,	13,40 €
charges financières, intérêts d'emprunts	1,10 €
autres charges exceptionnelles	0,20 €

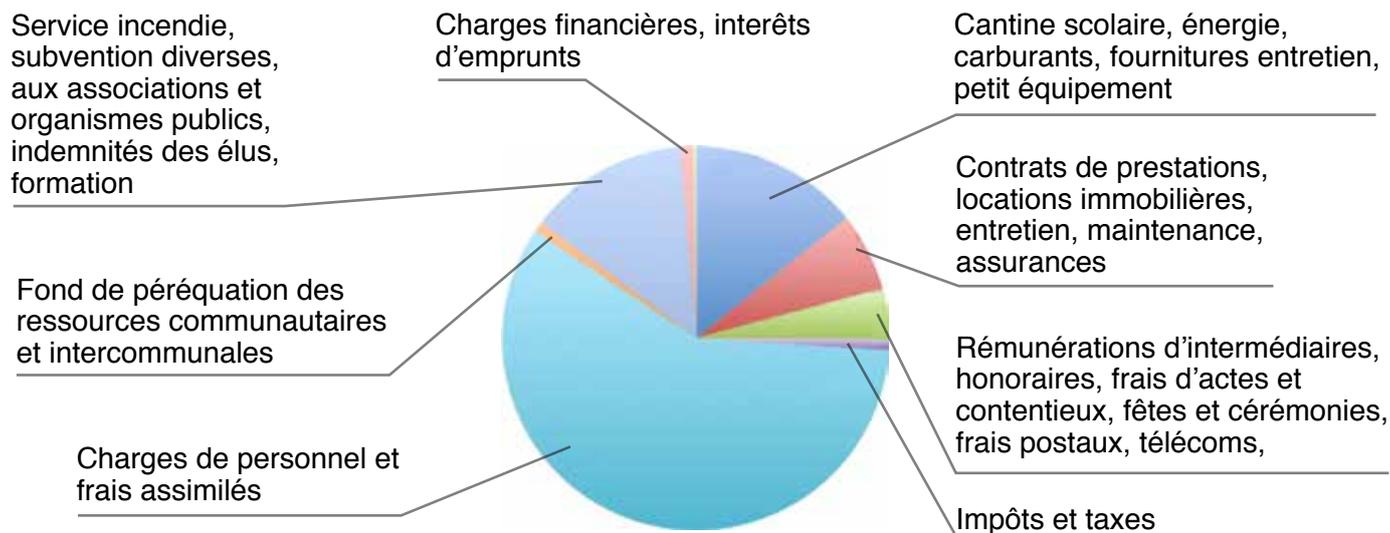
Recettes de fonctionnement

Sur 100 euros de recette

nous recevons en €

des produits et services	9,30 €
des impôts et taxes	71,40 €
des dotations et subventions	13,40 €
autres produits de gestion courante	5,80 €
produits exceptionnels	0,10 €

SPÉCIAL BUDGET



TRAVAUX / INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS - 2018

	Dépenses HT	Subventions	Part communale
BUDGET PRINCIPAL			
Rénovation four lavoir	32 854,71 €	26 283,77 €	6 570,94 €
Création espace ludique	5 078,00 €	4 062,40 €	1 015,60 €
Remplacement volets mairie	5 738,88 €	11 374,44 €	11 374,44 €
Changement fenêtre salle polyvalente	1 666,00 €		
Remplacement porte coulissante salle polyvalente	15 344,00 €		
Création jardin souvenir	1 667,00 €	-	1 667,00 €
Création toilettes publiques	8 333,33 €	-	8 333,33 €
Création auvent arrière école	8 333,33 €	-	8 333,33 €
Rénovation, aménagement salle exposition	2 500,00 €		2 500,00 €
Ouverture vide sanitaire façade école	8 333,33 €	-	8 333,33 €
Aménagement cour école : remplacements sol souple et jeu	40 395,00 €	20 197,50 €*	20 197,50 €
Aménagement parking Village	16 666,67 €	-	16 666,67 €
Installation vidéosurveillance	12 596,00 €	-	12 596,00 €
Eclairage public : installation leds en plusieurs phases	15 000,00 €	-	-
Dotation cantonale 2016 : confortement talus route Mt Macaron affaissement chaussée Bordinas	32 125,00 €	25 700,00 €	6 425,00 €
Dotation cantonale 2017 : réfection trottoirs, mobilier urbain, signalisation verticale mise au norme passages piétons, sécurisation	35 000,00 €	28 000,00 €	7 000,00 €
Acquisition appartement	50 000 € pas de TVA	-	50 000,00 €
Remplacement véhicules roulants	58 333,33 €	-	-
TOTAL	349 964,58 €		
BUDGET EAU ASSAINISSEMENT			
Forage La Sagna	30 000,00 €	-	30 000,00 €
Remplacement canalisation eau	20 000,00 €	-	20 000,00 €
TOTAL	50 000,00		

travaux en régie

* recette incertaine

Visite de la sous-préfète

La sous-préfète Nice-Montagne, Gwenaëlle Chapuis est venue dans notre village le jeudi 22 mars dernier. Lors de cette visite, le Maire Gérard Branda lui a tout d'abord exposé les problématiques de notre commune avant de lui présenter les principaux projets en cours, notamment la création d'un espace ludique près du square Thérésius Oddo et la mise en valeur de

notre patrimoine communal par les rénovations du four et du lavoir. Ces opérations ont fait l'objet de demandes de subventions auprès de nos partenaires, l'Etat, la Région, le Département. Pour terminer sa visite, la représentante de l'Etat s'est laissée guider à la découverte des ruelles du village et des Cognas dont elle a particulièrement apprécié le charme.



La fontaine coule de nouveau !

Nos services techniques ont remis en eau la fontaine de la place du village. Depuis plusieurs années nous n'avions plus le plaisir de voir s'écouler l'eau sur cette fontaine. Merci à Christian Di Martino pour cette heureuse initiative.



La fibre optique à Cantaron

Une réunion d'information sur le déploiement de la fibre optique s'est déroulée le jeudi 29 mars dans la salle Polyvalente Honoré Bermond, en présence du Maire, Gérard Branda, d'élus cantaronnais et de Francis Tujague, conseiller Départemental.

De nombreux habitants sont venus écouter Philippe Valleta, responsable chez THD06 leur parler de l'organisation du réseau et des modalités de raccordement. La fibre concernera d'ici 2019 l'ensemble de la commune en deux phases. Dès 2018, avant l'été, les quartiers Est, La Bégude, Tardieu, Baoussé, le Village et le hameau des Cognas pourront avoir accès au haut débit. Les quartiers Ouest devront attendre le premier semestre 2019.

“Les débits de transmission seront 5 à 50 fois supérieurs à ceux permis par les fils de cuivre du

téléphone et le débit obtenu avec la fibre optique est indépendant de la distance entre le logement et le point d'accès à internet contrairement à avant, où le débit diminuait très vite avec la distance.” a notamment annoncé Monsieur Valleta avant de parler des différents fournisseurs d'accès.



La chasse aux œufs



Comme tous les ans, l'APE (association des Parents d'Elèves) organisait le défilé de Carnaval dans le village.

Le week-end Pascal, pour tous les jeunes enfants, les cloches de notre église étaient parties vers Rome le vendredi saint.

Pour revenir à Cantaron le jour de Pâques, elles ont flané par des ciex détournés et ont pris une semaine de retard !

C'est pourquoi elles ont relâché leurs œufs en chocolat le jour de leur retour, dimanche 8 avril au matin !

Les enfants de notre école étaient conviés à venir les 'chasser' dans les ruelles du vieux village.

Ils étaient nombreux dès 10H du matin à parcourir les ruelles et trouver ces œufs (en plastique dans un premier temps pour éviter les trop gourmands...œufs qu'ils échangeaient ensuite pour des vrais !).

Les enfants furent heureux à cette occasion et les parents se remémorèrent leur jeunesse...

Grand merci à l'APE et aux élus de la commission 'fêtes et traditions', qui furent mis à contribution pour la réussite de cette nouvelle manifestation à Cantaron. A l'année prochaine !





FESTIVITÉS ET TRADITIONS



Fêtes du 1^{er} Mai à Cantaron

C'est là aussi une tradition pour notre commune, fêter le 1er mai, fête du travail .

Le 1er mai représente un jour férié chômé et payé depuis 1947 en France, soit 61 ans après la naissance d'un mouvement syndical à Chicago aux Etats-Unis, le 1er mai 1886, pour revendiquer une journée de travail de 8 heures... Chez nous, les diverses manifestations s'étalèrent du samedi 28 avril au mardi 1er mai.

Au programme :

samedi soir, le festin du muguet, repas dansant autour d'une excellente paëlla . 160 personnes avaient répondu favorablement à l'invitation de la municipalité. La salle Bermond et le préau couvert accueillèrent toutes ces nombreux convives. Un DJ cantaronnais animait la soirée, pour une bonne ambiance et les nombreux danseurs.





CHANSON DE CANTARON

Sur l'air de Nissa la belle (à apprendre par cœur pour être fiers de la chanter !)
Les paroles sont de Monsieur Thérésius PASSERON, ancien instituteur à Cantaron



1^{er} couplet

En plein Comté de Nice,
Dans le creux d'un vallon,
Vrai terre de délices
Se trouve CANTARON,
Cantaron ma patrie,
Combien je pense à vous,
Toujours en rêverie
Quand je suis loin de Vous.

2^{ème} couplet

Au loin la haute cime
Du puissant Macaron
Imposante, domine
La Vallée du Paillon,
Sous ses pentes arides
Couvertes de genêts
Quelques sentiers rapides
Déroulent leurs lacets.

3^{ème} couplet

Plus bas sous les ombrages
D'oliviers argentés
Un tout petit village
Se cache aux indiscrets.
Cognas que la nature
Par un soin bienveillant,
Protègeât des froidures
Et des gels malfaisants.

REFRAIN EN NICOIS

Toujou iéou cantérai
Soutta li tiéou tourné
La Bella Cansoun de
CANTAROUN
El toujou cridérai
En la miéou cridérai
En la miéou ritournella,
VIVA, VIVA
Lou miéou béou CANTAROUN

4^{ème} couplet

Dominant Nice la Belle
Le fleuron des quartiers
Saut de Millo on l'appelle,
C'est le paradis rêvé.
Plus loin, c'est la Lauvette,
Qui, comme un bel oiseau
Dénommé l'alouette
Se trouve bien en haut.

5^{ème} couplet

Sur la rive ombragée
Du capricieux Paillon,
Des Maisons parsemées,
C'est encore CANTARON
Ou mieux, c'est la Bégude
Un quartier délicieux
Où rien ne paraît rude

Et où tout semble heureux.

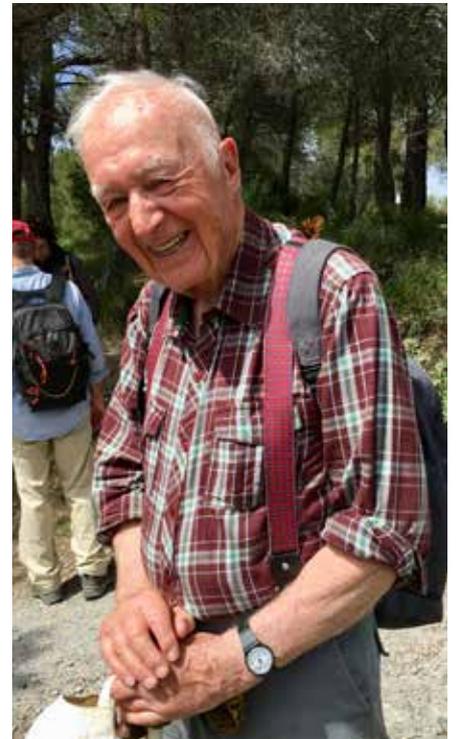
6^{ème} couplet

Oh mon joli Village
Dans vos divers quartiers,
Vous êtes pour le sage
Le paradis rêvé.
Aussi je vous vénère.
Terre de mes aïeux,
Terre de race fière,
Pays de gens heureux.

REFRAIN EN FRANÇAIS

Toujours je chanterai
Sous tes tonnelles
La belle chanson de
CANTARON
Et toujours je crierai dans
Ma ritournelle
VIVA, VIVA
MON BEAU CANTARON





Dimanche matin, bon pied bon œil, 43 marcheurs, de 9 à 88 ans ! dès 9H, firent un grand parcours de 5h de marche en partant de la mairie pour y revenir avant 14H. Circuit qui nous fit passer par Cognas, la baisse du Mont Macaron, et Bordinas. Sur notre chemin, nous découvrîmes la fameuse mire de l'observatoire de Nice, au pied du Mont Macaron.

A l'arrivée, une légère collation attendait ces valeureux marcheurs.

Mardi 1^{er} mai, course des jeunes enfants cantaronnais



Les enfants ne furent pas très nombreux en ce 1er mai à participer à cette course à travers le village. Crainte de la pluie, congés en famille ?

Mais cela n'a pas empêché ces courageux jeunes à s'élancer pour gagner leur trophée !

Deux groupes de niveaux différents avaient été constitués, sur deux circuits différents .

De gros écarts furent creusés par les plus rapides, sous les applaudissements des parents venus soutenir leurs sportifs en herbe.

A la remise des prix, ils étaient tous fiers de leurs récompenses, et les parents heureux pour eux.

Toutes nos félicitations à tous ces jeunes et parents, qui seront encore plus nombreux l'année prochaine !





Le podium des petits: 1er Charlie Carrara 2ème Manon Dalmas
3ème Mani Tosetti



Le podium chez les grands :
Lucas SALERNIO, Liam PRESTINI, Lily GASTALDI

1^{er} Mai boulistes

80 équipes étaient présentes , pour le concours A, les gagnants sont Mrs MUSSO Denis, GAMBOTTI Florian, TAUBER Michel de l'A.B.CANTARON , Dans le concours B encore une victoire de l'A.B.CANTARON équipe composée de Mrs GALLICE André , ROSTAGNI Gilles et CASTELLANO Joseph.

Pour la remise des récompenses et l'apéritif d'honneur nous avons été honorés par la présence de Mr le Maire de CANTARON BRANDA Gérard, de Mr TUJAGUE Francis Conseiller Départemental, de Mr NARDELLI Robert Maire de Drap et Président de l'euro-pétanque ,de Mr SARRETA Denis 1er Adjoint à la Mairie de St André de la Roche , et des élus locaux : Gérard STOERKEL, Edith LONCHAMPT

L'ensemble du Bureau Directeur de L'A.B.CANTARON tient à remercier tous les adhérents qui ont participé pendant 3 journées à l'organisation du concours (Préparation des terrains et des 120 Pan-Bagnat , mise en place de la buvette , nettoyage du clos etc...)

Divers:

-Félicitations à la tripléte composée des Mrs ALLETTO J-Yves, ALONSO Sébastien et Chircop Christophe qui lors des qualificatifs aux championnats de France s'est qualifiée pour le tour régional à Embrun le 20 Mai 2018.

-Une dizaine de joueurs de l'amicale ira représenter CANTARON dans un grand rassemblement de bouliste à Privas (Ardèche) le 1er Juin (concours tête à tête et doublettes).

-Le 06 Juin au sein de l'Amicale se déroulera un concours vétérans sur invitation et limité à 32 équipes avec repas pris en commun chez nos partenaires de l'association EPIS CANTARON . (Début des parties 10h00)

-Toujours au clos de l'A.B.CANTARON le 30 Juin aura lieu le grand prix FMD Corporatif, suivi du Souvenir Gilbert CERDA le 14 Juillet qui se déroulera cette année au clos des joyeux pétanquiers .



Stage de Bagua Zhang à Cantaron les 21 et 22 Avril 2018

L'Association "Forme, Culture et Loisirs" de Cantaron a organisé un stage de Bagua Zhang les 21 et 22 avril avec Philippe Siwsanker, certifié en MTC de l'Université de Shanghai, 4ème dang de Vo Dao Kung Fu.



Ce stage de Bagua Zhang à Cantaron a été une vraie réussite ! Le temps estival a permis à la vingtaine de participants, venant de Cantaron, de Drap, de Contes et de Nice, de pratiquer en extérieur, Bagua et initiation au bâton, sous les directives avisées du Maître : Philippe Siwsanker.

Et on en redemande ! Une pratique commune réunira les stagiaires le 9 Juin à Cantaron. Si des nouveaux veulent s'y joindre, ils seront les bienvenus !

C'est l'association « Forme, Culture et Loisirs », dont la Présidente est la dynamique Simone Mutel, qui est à l'initiative de cette organisation. C'est au sein de cette association

qu'ont lieu tous les lundis à 17h45 des cours de Qi Gong animés par Denyse Lopez. Le Qi Gong fait partie intégrante de la Médecine Chinoise au même titre que l'acupuncture, les massages, l'alimentation saisonnière et les soins naturels. Cette pratique permet de garder souplesse et équilibre en agissant sur les tendons et les ligaments et le renforcement musculaire en relation avec la respiration, et s'adresse aux personnes de tous âges. On peut commencer cette pratique à tout moment, les cours sont accessibles tout au long de l'année, sauf pendant les vacances scolaires.

L'Association enseigne principalement le Qi Gong depuis plusieurs an-

nées et invite également des Maîtres en différentes disciplines faisant partie des Arts Martiaux Internes Chinois.

Le Bagua Zhang appartient à la grande famille des Arts Martiaux dits Internes. Bagua (Ba=huit, Gua=figure, Zhang= paume) signifie « Paume des huit trigrammes », en référence au Yi King (Traité des mutations).

Cet art martial est principalement connu pour sa méthode de déplacement en cercle et son lien profond avec d'autres disciplines martiales comme le taiji quan et le xin yi quan.

**Pour tout renseignement tél :
06 10 57 67 52**





Un jeune CHAMPION à Cantaron !

Julien Guillaume débute le Taekwondo à l'âge de 6 ans au Taekwondo Trinité club.

Il commence la compétition dès l'âge de 7 ans et s'illustre rapidement dans de nombreuses compétitions régionales jusqu'à l'âge de 11 ans,

Il intègre ensuite le Taekwondo Nice Academy où il continue sa progression et se hisse au plus haut niveau national.

En 2016, il obtient sa ceinture noire 1^{er} dan en étant major de promotion. Multiple champion régional, double champion de France ffst et double vice champion de France fftda (fédération olympique). Avec plus de 80 combats à son actif et vainqueur de nombreux open internationaux, Julien obtient le statut d'athlète de haut niveau et ambassadeur du sport par le département 06.

Elève en 1^{ere} au lycée de drap, Julien, 16 ans, poursuit brillamment ses études.



Toutes nos félicitations à ce jeune champion qui fait honneur à notre commune.

OFFICE CANTARONNAIS DES JEUX FÊTES ET TRADITIONS

La commune a décidé de favoriser la création d'une nouvelle association régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour dénomination : « OFFICE CANTARONNAIS DES JEUX FETES ET TRADITIONS » dont les membres fondateurs sont :

Mme Angela DUPREZ

M. Fabrice FONTAINE

Mme Fabienne GALLI

M. Philippe ALLEGRINI

Cette association a pour but :

D'assurer la gestion et l'organisation des festivités communales,

De créer des relations entre les associations déjà existantes sur le village, par le biais de rencontres transversales,

De créer des liens intergénérationnels dans la population, grâce à la mise en place d'activités communes,

De gérer l'espace ludique communal.

Cette nouvelle association fait appel à tous les bénévoles volontaires prêts à aider à la réussite de nos diverses manifestations. Nous les remercions d'avance.



MARCHE PAYSAN A CANTARON

3 dimanches matin (8h-13h) les 27 mai, 10 juin et 24 juin

Vente de plants et produits du terroir

Vente de poules pondeuses et d'ornement

Vente d'accessoires

Parking à l'entrée du village



La qualité de l'eau à Cantaron :

Il ressort des analyses faites par L'Agence Régionale de Santé, que l'eau distribuée par la commune a été d'une bonne qualité bactériologique en 2017 ; une seule analyse sur les centaines réalisées n'a pas été parfaitement conforme.

Compteur d'eau vert

Conformément à nos engagements de campagne, la pose d'un compteur vert sera possible dès l'été pour toute habitation cantaronnaise reliée à l'assainissement. Nous invitons les personnes intéressées à se rapprocher de la Mairie pour tout renseignement complémentaire, à compter de début juillet.



NUISANCES SONORES

Toutes personnes employant, des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne acoustique pour son voisinage doit respecter les horaires suivants :

POUR LES PARTICULIERS :

Du LUNDI au VENDREDI
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le Samedi
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le Dimanche de 10h00 à 12h00

POUR LES PROFESSIONNELS :

Du Lundi au Samedi
de 7 heures à 20 heures

Interdiction les dimanches et jours fériés

Nous vous demandons également de prendre les mesures nécessaires afin que les animaux domestiques respectent également la tranquillité de chacun.

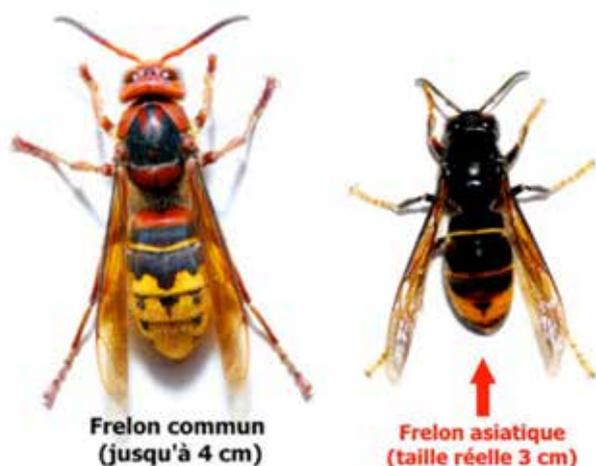


La question du frelon asiatique :

Depuis quelques années le sort des abeilles est devenu inquiétant: leur taux de surmortalité atteint 30 à 35 %, taux anormalement élevé, et même dans certains cas 50 % de pertes hivernales. Sur le banc des accusés: multiplication des substances chimiques dans l'environnement, présence de parasites, effets désastreux des monocultures, impact du changement climatique et les attaques du frelon asiatique. En effet parmi les multiples facteurs qui affectent les abeilles le frelon asiatique est devenu une véritable menace.

Le frelon asiatique, *Vespa velutina nigritharax*, est arrivé en France vers 2004, dans des poteries en provenance de Chine, il s'est très bien acclimaté en France où il s'est fortement développé. Il nourrit ses jeunes larves avec des insectes et, grâce à son vol stationnaire, il s'attaque même à nos précieuses butineuses les abeilles devant l'entrée des ruches.

Au niveau européen, le frelon asiatique figure désormais dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne, qui a été adoptée au niveau communautaire le 13 juillet 2016.



Différences entre les deux types de frelon

Quand et comment les piéger ? En France, la durée de vie d'une colonie est en général comprise entre 6 et 8 mois. Une colonie est fondée par une seule reine. Celle-ci a été fécondée



à l'automne précédent et a passé l'hiver protégée du froid par exemple sous un toit, dans la terre ou dans des souches de bois morts. Au printemps, cette femelle, future reine de la colonie (on parle de « fondatrice ») ébauche un début de nid, pond quelques œufs et nourrit les premières larves qui deviendront les premières ouvrières de la colonie. La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement: à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire un nid) pendant leurs périodes de forte circulation; à éviter de piéger trop d'autres insectes, en particulier les abeilles. Il faut tout de même savoir que plusieurs études ont démontré que le piégeage de printemps n'est que très peu sélectif, et tue de nombreux insectes, dont de nombreux pollinisateurs. Afin de piéger sélectivement le frelon asiatique, ne mettez vos pièges en place que pendant deux périodes bien précises, afin d'éviter que trop d'insectes ne soient piégés du 1er février à la mi avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation; et de la mi octobre à la fin novembre. Piéger principalement au niveau des ruchers, du mois de juin jusqu'à la fin de la période de prédation (généralement octobre-novembre), détruire les nids le plus tôt possible, du printemps à la mi-novembre. Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin. Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre. Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés: terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants ...



LE PLU : Le Plan Local d'Urbanisme

Dans notre programme, nous avons décidé de redéfinir notre PLU.

Le PLU précédent avait été rejeté par les services de l'Etat, compte tenu qu'il n'était pas conforme et incomplet. De ce fait le projet fut arrêté par l'ancien maire et ce PLU ne fut jamais soumis à l'enquête publique.

Notre équipe reprend donc l'étude de ce PLU, en repartant quasiment de zéro. C'est une lourde tâche qui prendra beaucoup de temps et qui devrait voir son aboutissement fin 2019/début 2020.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme réglementaire, qui, à l'échelle communale, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.

Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui se contentait de réguler l'occupation des sols

L'élaboration du PLU se déroulera en cinq grandes étapes :

- La phase de diagnostic permettra d'évaluer l'état actuel du développement de la commune et les tendances d'évolution. Il concerne la démographie, l'économie, l'environnement, le paysage, l'habitat, les transports et les équipements. Le diagnostic doit déboucher sur l'expression des enjeux prioritaires pour le développement de la commune. Le diagnostic comprend également un Etat Initial de l'Environnement.

- L'élaboration du PADD permettra de définir les orientations générales d'aménagement, au regard notamment des conclusions du diagnostic et des arbitrages politiques. Ce document fait l'objet d'une délibération du conseil municipal. Des orientations d'aménagements et de programmations complètent le PADD et définissent des orientations plus précises en termes d'habitat, d'aménagement, de transport...

- Une phase de traduction réglementaire permettra de traduire règlementairement les orientations générales d'aménagement sur un plan à l'échelle cadastrale. Une fois le zonage validé, l'écriture du rapport de présentation débute afin de justifier les choix effectués ainsi que pour mesurer les incidences du PLU sur l'environnement et définir des mesures de réduction, de compensation et de suivi.

- Le dossier est ensuite « arrêté » par délibération du conseil municipal. Celui-ci est transmis aux Personnes Publiques Associées PPA (EPCI, Préfecture, CG, Chambres Consulaires...) qui rendent un avis sous trois mois. Le dossier arrêté, auquel sont joints les avis émis par les PPA (on parle de dossier d'enquête publique), fera l'objet d'une enquête publique auprès de la population suivie par un commissaire enquêteur.

- Une fois l'enquête publique terminée, le commissaire enquêteur remettra un rapport faisant la synthèse des avis des PPA et de la population. L'analyse de ce rapport permettra à la commune de modifier le PLU arrêté sous couvert de justifier les modifications apportées et de ne pas remettre en cause l'économie générale du document. Le PLU est alors approuvé par délibération du conseil municipal. Une fois approuvé, le PLU entre en vigueur et toute décision d'aménagement doit alors être compatible avec les orientations du PLU.

- Au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, une concertation sera mise en œuvre jusqu'à l'arrêt du PLU. L'objectif est d'informer et d'associer tout au long de la procédure les habitants et personnes morales à l'élaboration du document d'urbanisme.

La première étape est lancée, elle concerne le recueil et diagnostic de l'existant. Dans ce cadre là, nous allons aller sur le terrain, visiter nos sites et quartiers et vous rencontrer.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de nos travaux.

Sandrine Barralis, Michel Corsini, Edith Lonchamp, Gérard Stoerckel, vos élus chargés de l'étude de ce nouveau PLU.



CANTARON, HISTOIRE D'UN VILLAGE SANS HISTOIRE...

Nous avons décidé de créer une rubrique histoire de notre village. Madame Martina Josette, qui est une des mémoires de Cantaron, sera la rédactrice de cette rubrique. Nous la remercions.

Dans ce numéro 2 de l'Echo Cantaronnais, nous vous présentons un résumé de cette histoire.

Cantaron, village du comté de Nice, au cœur de la vallée du Paillon.

Cantaron situé sur la rive droite du paillon à 11 km de Nice, caché derrière la ligne de chemin de fer, a su garder son authenticité :

calada, vieilles maisons, étroites « carrières », sources (en particulier la « Fontaine Fraîche », lavoir, fours, petits jardinets à l'entour du village, contribuent à en faire le charme ;

Son nom semble être d'origine pré-européenne, on y retrouve le préfixe 'cant' qui signifie colline.

Le village de Cantaron a été un hameau de Chateauneuf-villevieille dont il a suivi l'histoire.

Ce n'est qu'en 1911, que Cantaron se séparant de Chateauneuf-villevieille, est érigé en commune.

Mais ce qui fait l'originalité de la commune de Cantaron c'est la diversité de ses hameaux éparpillés dans la vallée.

Les COGNAS :

Enchâssé à flanc de côteau dans une oliveraie, avec ses maisons anciennes, ses ruelles étroites et passages voûtés est un site agréable et tranquille.





La BEGUDE :

Promontoire sur le Paillon, fut une halte sur la fameuse Route du Sel (Beguda signifie boire en niçois)

BORDINAS :

les anciens prononcent Bordine
 Dans la partie haute du vallon du 'Cornou' est le berceau le plus ancien de nombreuses familles cantaronnaises (les familles Cattani, Dalbera, Maistre, Maccari,...) y possédaient terres et habitations. D'ailleurs la grande place actuelle de Bordinas a été édifiée sur le terrain de Mademoiselle Cattani. Bordinas avait sa propre chapelle, elle fut détruite par le tremblement de terre de 1887. On dit aussi que l'on y trouve une source miraculeuse.

Le SAUT DE MILLO
 (SÔ de Millo au XVème),
 la LAUVETTE et l'ABADIE

En pleine extension, sont devenus les quartiers résidentiels de la commune.

L'originalité de ces quartiers était le corps de ferme de la Lauvette, lieu où fut construit le foyer de l'enfance devenu ensuite l'Hôpital de Cantaron.

Le VILLARS :

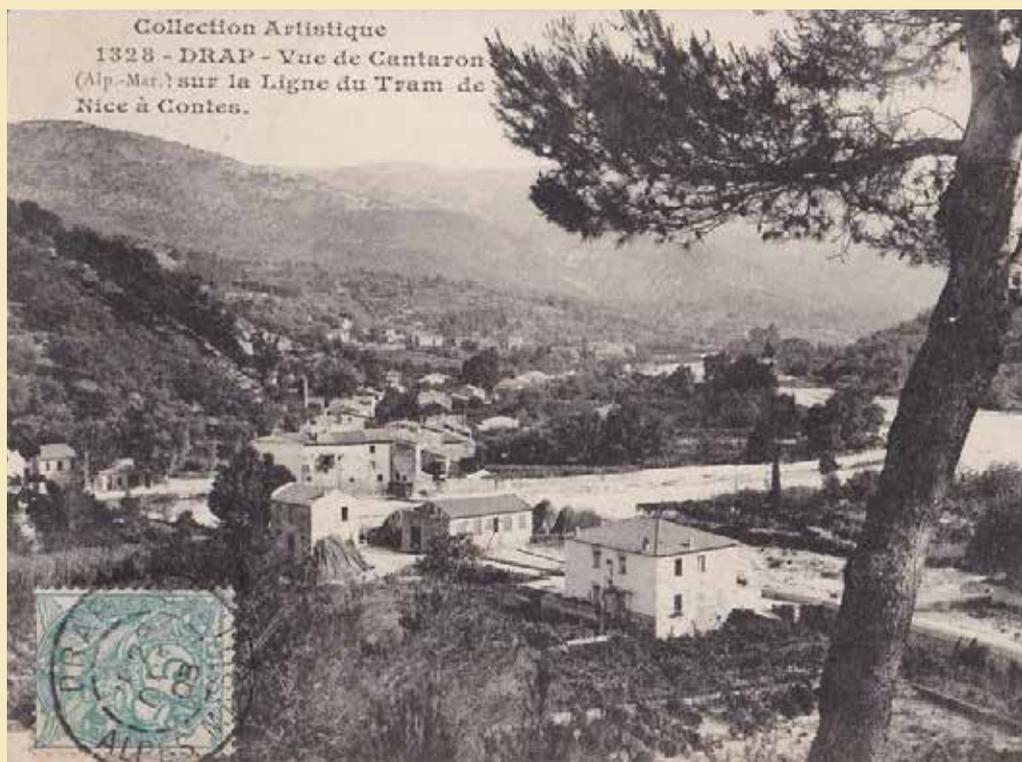
Sur les flancs du Mont Macaron était la propriété d'un des co-seigneurs de Châteauneuf : les Torrini.

Après le terrible incendie de 1990 qui ravagea cette belle propriété, le Villars est devenu une exploitation agricole, où les oliviers ont remplacé les ruines du château.



Enfin la « promenade cantaronnaise » ne saurait être complète si les divers lieux-dits de la commune n'étaient cités :

Lou Cayre, Mas Duc, Miquelle, Les camps, Les Pastres, Le Coulet du saut de millo, Margot, Les Fuonts, Chantayre, La Suc, Les Farigoules, Clair Azur, Tyrol, Cayre de Marina, Vallière de Bologne, L'ort, Le Plan de Cantaron, Le Moulin, La Vallière, La Lave, La Bounda, La Baïssa de Bordinas, Le Canet, Lou Saignon, La Saigne, Cougu, Le Bastanier, Costa d'Arma, Bandaïre, Tardieu, La Rasclaou, Le Collet de la Bégude, Le Baoussé, Tuart, Jounquier, Barban, Vallon d'Ellena, La Cutre, Le Figon, La Culasse, La Condamine, Le Clôte, La Rivastre, Le Figon, Ciauric, Philbert, Pointe de Cantaron



Autant de noms évocateurs qui semblent être les mots d'une poésie célébrant la beauté du comté de Nice... Peut-être êtes vous nombreux à découvrir tous ces noms de lieux-dits sur notre belle commune ?

A suivre...

CANTARON (A.M.) - La Gare

La Mire de l'Observatoire de Nice

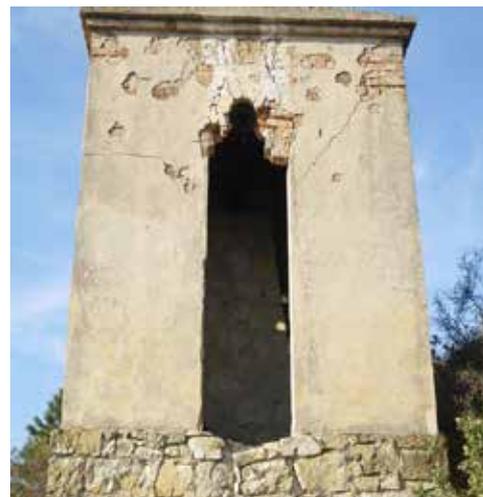
Par Pierre Buthiaux, ancien adjoint au maire de Cantaron

Au 19ème siècle, avant toute observation avec la grosse lunette astronomique (18 mètres) de l'Observatoire de NICE, il était important de l'étalonner en visant un repère fixe : « la mire » situant le nord. La mire se trouve sur la commune de Cantaron, sur le Mont Macaron, près du chemin qui mène aux ruines de Chateauneuf. et si elle est quelque peu délabrée de nos jours, elle existe toujours dans un petit bâtiment que les randonneurs connaissent certainement.

Elle est éloignée de 6,5 kilomètres de l'observatoire et situe le Nord. Elle

jouait son rôle en renvoyant avec précision grâce à un miroir disposé à l'arrière d'un tube métallique le faisceau lumineux qu'on lui envoyait de l'observatoire.

La mire a été utilisée pour la première fois en 1891. Au-dessus de la porte, la grille ronde qui permettait au faisceau lumineux de viser le miroir au travers du tube métallique est toujours visible. La rénover pourrait être intéressant ? Cette mire fut également utilisée par l'astronome Henri Joseph Perrotin afin de calculer la vitesse de la lumière par triangulation à la fin du XIX ème siècle



Le Conseil des Sages

Nous avons décidé de mettre en place un Conseil des Sages sur notre commune.

Le Conseil des Sages est un organisme consultatif, sans pouvoir de décision, chargé d'une mission de conseil auprès du Maire et de ses adjoints, fondé sur l'expérience, la connaissance, la richesse indispensable à la cohésion sociale.

Le conseil des sages est une instance de réflexion et de concertation indépendante de la municipalité et sans orientation politique, religieuse ou syndicale. Le conseil des sages émet des commentaires, il est force de proposition pour des actions dans l'intérêt général de Cantaron et de ses habitants. Son objectif est de faire bénéficier à la municipalité des avis, expériences et connaissances de ses membres sur divers sujets étudiés en groupe de travail.

Par ses avis, il peut éclairer la Municipalité sur les différents projets de la vie locale.



Monsieur Joel CATTANI, ancien maire de 1977 à 2001, Président du conseil des sages, entouré de ses conseillers M. ALQUIER Claude, Mme MARTINA Josette, M. DEMAÏN Guy, M. M. FIGHIERA Jacques, M. Balbo Victor, M. SCHNEIDER Jean-Louis

Les Référents de quartier

MISSION ET RÔLE DES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

La mission essentielle des Référents de quartiers est de faire le lien entre les habitants et la municipalité et de rapprocher les Administrés de l'administration communale. À ce titre, ils ont en charge :

la collecte des informations, demandes, propositions et doléances auprès des habitants de leur quartier, la transmission à la Municipalité.

De même, les Référents de quartier pourront être informés par la municipalité de tout projet afin de le diffuser aux habitants du quartier pour obtenir, le cas échéant leurs avis ou leurs observations.

Les Référents de quartier signent la charte du référent qui rappelle leur rôle et les valeurs qu'ils s'engagent à respecter et à faire respecter durant le temps de leur mission (bénévo-

lat, démocratie, laïcité, discrétion, respect de l'autre et des opinions, écoute, proximité).

Il est toutefois précisé que les Référents de quartier ont vocation à intervenir uniquement dans les domaines qui relèvent de la compétence municipale et qu'ils ne sont pas : des élus, des substituts des forces de l'ordre, des agents communaux

CONTACTER UN RÉFÉRENT DE QUARTIER

Les Référents de quartiers sont joignables par les Administrés par téléphone ou courriel dont les références sont indiquées sur la liste annexée à ce bulletin.





*Les dernières pousses
à Cantaron*

GUTIERREZ ARLANDIS Léa 26 mai



Les Mariages

CHAPPAT Gilles et
LANTERI Catherine
21 avril 2018



Ils nous ont quittés

GRUMEL Anny née PERRET
29.03.2018

MISSUD Jack - 17.03.2018

ENFER Arlette veuve JAYET
05.04.2018

CARAMELLO Mireille
née CHAMBON 24.04.2018

KYNDT Philippe 21.04.2018

Notez sur vos agendas :

Ce planning sera affiné dans le temps...

Juin :

Pièce de théâtre "maman pète les plombs" salle Bermond le samedi 16 juin à 20H30

Vide grenier au centre du village organisé par l'APE le 24 juin

Juillet /août :

Fête du 14 juillet place de la mairie : Les danseurs pourront s'y exprimer

Les soirées estivales

- Orchestre Original Cosoleto Brothers le Vendredi 27 juillet à 21 H, salle Bermond et place de la Mairie

- Orchestre Tres y Compadres le samedi 18 août à 21 H, salle Bermond et place de la Mairie

Septembre :

Le 9/09 sortie Cabaret Méchoui à Tourves (dans le Var)

Le 29/09 le Rallye de voitures anciennes

Octobre :

Le WE des 20/21 octobre, sortie vers l'Italie pour la fête de la truffe blanche à Alba et à Cunéo pour la fête des marrons.

Et toujours :

Le Beaujolais en novembre

Le téléthon en décembre

Le 31 décembre : réveillon

par l'association

XTRAORDINAIRE

(à confirmer)

